



Faire face à Facebook

Difficile de faire un pas sur le net, sans passer par Facebook. Comptant 800 millions de membres de par le monde, la plate-forme d'échanges virtuels attire particulièrement les jeunes. Cela est vrai aussi pour les jeunes avec un handicap. Mais surfer sur Facebook, cela doit s'apprendre.

Texte: France Santi / Illustration: Marlyse Flückiger

Le chiffre est imposant: tout autour de la planète, Facebook compte 800 millions de membres. Parmi eux, beaucoup de jeunes. En suisse, 87% des 16–25 ans possèdent un profil et 81% d'entre eux jugent Facebook "in".* Le phénomène touche aussi les jeunes avec un handicap mental. Quelques-uns d'entre eux connaissent la plateforme, que ce soit par la famille, les copains ou la télé. Et la plupart veulent, eux aussi, "en faire partie".

Facebook, ça s'apprend

Peut-on laisser un jeune avec un handicap mental aller sur Facebook? N'est-ce pas dangereux? "C'est vrai qu'il y a des dangers. Sur Facebook, on peut y rencontrer des gens mal intentionnés, être victime de diffamation ou tomber sur des contenus inappropriés", avertit Laurence Bee, journaliste spécialiste des réseaux sociaux et de leurs usages en famille. Face à ces dangers, elle privilégie la voie de l'apprentissage. Une vérité pour tous les jeunes, avec ou sans handicap. "Il ne viendrait à aucun parent l'idée de mettre un enfant sur un vélo en lui disant «débrouille-toi». Avec Facebook, c'est la même chose, il faut aider l'enfant à maîtriser l'outil. Facebook, cela s'apprend."

Dans cet apprentissage, l'entourage proche du jeune est fortement sollicité. "Cela demande un investissement de la part des parents et proches du jeune concerné. Pour comprendre comment cela fonctionne, il faut y passer du temps", confirme Laurence Bee. Elle conseille ainsi aux parents d'ouvrir leur propre compte pour mieux connaître les as-

tuces techniques de la plate-forme, tels les paramètres de confidentialité (Voir encadré). Et mieux comprendre ce qui se cache derrière «aller sur Facebook».

Pour les jeunes, cela veut dire, concrètement, y poster des photos, raconter ce qu'ils sont en train de faire ("publier des statuts"), voir ce que font leurs amis, répondre à des invitations et en lancer. "Des activités banales mais hautement importantes puisqu'elles permettent au jeune de partager des centres d'intérêts et surtout de garder le contact avec sa tribu et 'le sentiment de tribu' est important à l'âge pré-ado et ado".

Sans tabou

La spécialiste préconise ensuite de faire de la pratique du réseau social, une activité de famille pour apprendre ensemble les règles d'une communication en réseau maîtrisée: quand décider d'accepter ou non une demande d'ami, de poster ou non telle ou telle photo, de cliquer ou non sur tel ou tel lien.

Reste que même si l'on maîtrise la communication en réseau, on peut toujours tomber sur un contenu choquant ou être victime d'attaques sur Facebook. Intégrer l'usage des réseaux au sein de la famille doit surtout autoriser le dialogue: "Il est important que l'enfant sache que s'il y a malaise, il peut en parler à son entourage", dit la spécialiste.

Si la crainte est trop grande, elle propose aux parents de conditionner l'ouverture du profil de leur enfant au fait que celui-ci les prennent comme ami. Ils pourront ainsi vérifier que tout se passe bien. "Mais il faut alors expliquer

clairement à l'enfant qu'il ne s'agit pas de l'espionner ou de le contrôler, mais simplement de le protéger."

* Chiffres tirés du "Baromètre de la jeunesse Credit Suisse 2011".

A lire: Laurence Bee, "Facebook et Twitter expliqués aux parents", e-book aux éditions Numeriklivres (www.numeriklivres.com).

FACEBOOK EN SÉCURITÉ

- Limiter les informations concernant sa personne dans son profil. Dans l'absolu, rien n'oblige à donner son vrai nom (c'est cependant plus simple pour se faire identifier par des amis potentiels). Et rien n'oblige à donner son lieu de vie ou sa date de naissance.
- Régler les paramètres de confidentialité de son profil de telle sorte que seuls les amis puissent être dans votre réseau. Vérifier régulièrement que ces paramètres sont à jour (Facebook les change souvent).
- Ne pas accepter les demandes en amitié de personne que l'on ne connaît pas.
- Lors des échanges, se rappeler que le net n'est pas privé: ne pas étaler sa vie privée, ne pas publier ses coordonnées privées (Natel, adresses, etc.). Une règle valable aussi pour son entourage. Ainsi, on ne publie pas de photos de personnes sans leur demander leur accord.
- En cas de problème: éliminer de ses amis la personne malveillante, avertir Facebook (lien "signaler/bloquer") et/ou son entourage.